



COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

**Réunion plénière du vendredi 25 Octobre 2019
18h30 – salle du Comité Directeur**

Saison 2019/2020 - Procès-Verbal n°2

Date de convocation : 16 octobre 2019

Président : Dominique de la COTTE

Présents : Patrick TELLIER et Denis AHMED, vice-présidents
François DEBORDE, représentant élu des arbitres au comité directeur
Vincent DROUARD, représentant de la commission technique
Jean-Yves BARBIER, Karl DAVID, Didier GOSSELIN, Michel GOSSELLIN,
Michael HERGAULT, Stéphane LE PUIL, Quentin LOURI, Guy ZIVEREC, membres

Assiste : Georges DOLD, secrétaire général du District

Excusés : Jean-Pierre AUGER, Paul HERGAULT, membres

Absent : Thierry MABIRE, représentant élu du Comité Directeur
Richard BRIE, membre

Dominique de la COTTE ouvre la séance, remercie l'ensemble des membres présents.

Les procès-verbaux de la réunion du 02 octobre 2019 (tests physiques) est adopté.

1. Nos Peines

Décès de la Maman de Karim TAIBA, Arbitre du District du Calvados.
Décès de l'épouse de Nicolas HARLAY, Délégué de la Ligue de Normandie.

La CDA 14 adresse toutes ses condoléances aux familles dans ces moments douloureux.

2. Courriers ou mails reçus depuis le début de saison (Dominique de la Cotte)

- Mail de Thibaud RUFFRAY, Arbitre JAD, demande candidature candidat ligue.
- Mail de Jean-Marie BRUNETEAU, Arbitre D2, demande candidature candidat assistant Ligue.
- Mail de Jean-Marie BRUNETEAU, Arbitre D2, nous informant 5 jours après sa non présence au test physique du 04 septembre 2019.
- Mail de Ramzi TARCHOUN, Arbitre D2, demande candidature candidat Ligue.

- Courrier de Yohann DELAMARRE, Arbitre D1, faisant état de sa difficulté pour ses désignations à venir, ayant beaucoup de contraintes professionnelles le week-end.
- Mail de Marin TANQUEREL, Arbitre D2, demande à être entendu par la CDA, concernant le classement de fin de saison.
- Mail d'Aurélien FLEURY, Arbitre D1, demande d'année sabbatique pour la saison 2019/2020.
- Mail de Pascal TOSTAIN, Arbitre D3, nous signalant qu'il ne pourra pas être apte à arbitrer avant le 24/09/2019, date de RDV cardiologue.
- Mail de Thierry ZAWADZKI, arbitre D3, nous informant de son arrêt comme arbitre.
- Mail de Pauline HERON, Arbitre D3, demande d'année sabbatique pour la saison 2019/2020 pour cause de grossesse.
- Mail de l'USI BESSIN NORD concernant Philippe LEPLEUX, ancien arbitre du District.
- Mail de Baptiste BOSIO, Arbitre JAD saison 2018/2019, ne comprenant pas le fait de ne pas avoir été renommé pour la saison 2019/2020.
- Mail de Marc CHAUVIN, Arbitre D3, nous informant de son arrêt comme arbitre.
- Mail de Marc CHAUVIN, Arbitre D3, demande de changer d'affiliation et être candidat assistant Ligue.
- Mail de Ibrahima DIA, Arbitre D3, ne souhaitant plus arbitrer le dimanche car il a aussi une licence joueur au CA LISIEUX PA.
- Mail de Mme Muriel DELAMOTTE, Arbitre stagiaire du mois de juillet, nous relatant ses soucis physiques en ce début de saison.
- Mail de John CHALBAZIAN, Arbitre D3, ne souhaitant plus arbitrer le dimanche car il est dirigeant de l'équipe A de l'US GUERINIERE.
- Mail de Thomas DUVERNEUIL, Arbitre JAD, souhaitant devenir Arbitre Seniors.
- Mail de Jean-Yves BARBIER, Arbitre D4, nous informant des très grandes aptitudes à être assistant en R3 d'un JAD.
- Mail de Jérôme ADELE, Arbitre D2, mécontent du mode de fonctionnement des indisponibilités à mettre sur son compte FFF et du malus infligé pour les indisponibilités de -15 jours.
- Mail de Jérôme ADELE, Arbitre D2, nous informant de son arrêt comme arbitre.
- Mail de Lofti MATHLOUTHI, Arbitre D3, concernant son absence au match de Coupe GAMBARDELLA du samedi 14/09/2019.
- Mail de la CDA de l'ORNE, nous informant de son avis défavorable, concernant la demande de Khalid FIKRY, arbitre de leur district souhaitant rejoindre le calvados.
- Mail de Corentin MOREL, Arbitre JAD, nous informant de son arrêt comme arbitre.
- Mail de Nabil SELMANE, Arbitre D3, s'excusant de n'avoir pu être présent au stage du 28/09/2019, mail envoyé le 30/09/2019 après lui avoir demandé des explications sur sa non présence sans même nous prévenir.
- Mail de Corentin CHEVALIER, Arbitre D3, demandant à se spécialiser en tant qu'arbitre assistant.
- Mail de Dylan MARIE, Arbitre JAD, souhaitant devenir Arbitre Seniors.
- Mail de Mr Florent CORDRAY, concernant les soucis médicaux de son fils Aurélien CORDRAY, Arbitre JAD.
- Mail de Cyril MAKANDI MBALA, Arbitre D2, concernant son arrivée sur son match à 14h00 alors que le match était programmé à 13h00, mail reçu le 10/10/2019 pour un match du 06/10/2019 sans autres explications avant.
- Mail de Mr Philippe CITTE, Président de club de ASL CHEMIN VERT et Arbitre D3, concernant sa non couverture de son club au statut de l'arbitrage et mettant en cause la CDA et son Président d'avoir une rancune contre son club et de faire en sorte de les sanctionner.

- Mail de SENE el Hadji, Arbitre stagiaire, nous signifiant son arrêt de l'arbitrage après avoir passé l'examen cette saison et effectué son premier match, se rendant compte que l'arbitrage n'était pas fait pour lui.
- Mail du club de l'AG CAEN, nous informant d'accepter de libérer Mr Mohamed NAIRI, arbitre stagiaire qui devait passer l'examen pour leur club, vers le club de l'US THAON BRETTEVILLE.
- Mail du club de ST PAUL DU VERNAY, concernant l'absence de l'arbitre en départementale 4 Gr B.
- Mail du club de FC CINGAL, concernant l'arrivée tardive de l'arbitre officiel (14h40) pour un match à 15h00, le match ayant commencé à 15h20 du fait de ce retard. De plus, cet arbitre, bien qu'ayant la FMI a exigé des deux clubs les licences sur foot compagnon.
- Mail de Bertrand VOISIN, Président du District, concernant le fait de ne plus désigner un Arbitre sur des catégories jeunes.
- Mail de Michel GOSSELIN, Observateur du District, concernant l'accueil d'un arbitre jeune débutant dans un club sur un match U15 ou le report n'avait pas été signalé.
- Mail de Dominique EUGENE, Observateur du District, concernant l'attitude dans le vestiaire après le match lors du débriefing d'un arbitre D3 qu'il observé.
- Mail de Mr BREBION Sébastien du club de LA HOGUETTE, nous signalant que l'arbitre officiel désigne sur le match LA HOGUETTE / AS MATHIEU a été incapable de noter et se rappeler les bons numéros des joueurs sanctionnés lors de la rédaction de la FMI entraînant la suspension d'un joueur qui n'était pas fautif.
- Rapport de Mr LUCE Jean-Christophe, arbitre D3, désigné sur le match de D4 Gr D entre ST CYR FERVAQUES ET CA LISIEUX, ce rapport fait apparaître l'exclusion de Mr Marc CHAUVIN, arbitre du district pour acte de brutalité.
- Mail de Mr LOISY Mathias, entraîneur de l'équipe de DEMOUVILLE CUVERVILLE, se plaignant de l'attitude, d'après lui, de l'arbitre du match le samedi 28/09/2019, pour rappel Mr LOISY a été exclu de son banc lors de ce match.
- Mail de Mr BOURGUAIS Jean-Paul, Président du club de ST CYR FERVAQUES, concernant (d'après ses mots) l'attitude de la famille LECOMTE et de leur assistant Mr RIOU Julien lors du match de D2 ST CYR FERV 2 / OUILLY LE VICOMTE du 05/10/2019.
- Mail de Mr MALOISEL Michael, Président de ES PORTAISE, concernant l'agression de leur assistant et le déroulement du match GUERINIERE US / ES PORTAISE du 13/10/2019.
- Mail de Thomas POTTIER, Arbitre D3, nous relatant les faits lors du match ISIGNY ES / GUERINIERE US ou il était joueur pour le club d'ISIGNY.
- Mail de Mr Gil LESCALIER, président du club de CHEUX ST MANVIEU, concernant le match de D3 Gr C du 13/10/2019 ou l'arbitre officiel de la rencontre a refusé de procéder à la vérification des licences via la FMI, autorisant aussi aux joueurs remplaçant d'effectuer la touche à tour de rôle.
- Mail de Mr PICOT Matthieu, entraîneur du club de MSL GARCELLES, nous signalant que l'arbitre officiel du match AS CAMPEAUX / GARCELLES a proposé aux capitaines de ne pas retranscrire sur la FMI les sanctions administratives données lors de la rencontre.

3. Point sur les effectifs (Dominique de la COTTE)

Le District du Calvados compte actuellement 134 arbitres (contre 153 à la fin de la saison 2018/2019). Moins d'arrêt cette saison (env. 25%), surtout chez les jeunes, la commission a mis l'accent la saison dernière sur le suivi et l'accompagnement de nos jeunes arbitres et nous somme sûr que c'est de cette façon que nous pouvons les fidéliser.

Nous manquons malgré tout d'accompagnateur dans notre commission pour pouvoir accentuer le tutorat et l'accompagnement de nos arbitres, surtout ceux qui débutent.

Nous avons aussi eu beaucoup de difficulté et de retard pour le renouvellement des licences arbitres (dossier médical en attente, déménagement de la Ligue).

Un point est effectué sur les situations personnelles et médicales d'un certain nombre d'officiels.

4. Stages Arbitres

Cette saison, la commission avait décidé de faire 3 stages :

1 stage JAD : samedi 07/09/2019 – 28 présents sur 38.

1 stage D1-D2 : samedi 14/09/2019 – 35 présents sur 41

1 stage D3-D4 : samedi 28/09/2019 – 37 présents sur 48

Soit 100 arbitres présents.

Le matin pour la partie pratique de 8h00 à 12h00 sur les installations de Fleury/Orne, un grand Merci au club et la Municipalité pour le prêt des installations, remerciement au Président DUGOUCHET, ainsi que S. LUNEL pour l'accueil lors de ces 3 stages.

Le repas du midi et l'après-midi pour la partie théorie se faisant dans la salle Pierre Blanchard du District du Calvados.

Merci à tous les membres et formateurs de la CDA pour leur présence et leur investissement.

Merci à l'UNAF et son représentant François DEBORDE pour le pot offert à chaque stage.

5. Stage Observateurs

Les observateurs étaient réunis le samedi 14/09/2019 lors du stage D1-D2.

Ils ont partagé le repas du midi avec les arbitres, puis suivi les modifications des lois du jeu, ils ont été ensuite réunis dans une salle pour les consignes, de la saison, dispensées par P TELLIER et D de la COTTE et une formation FMI dispensée par R BRIE.

Il est important qu'il s'imprègne aussi de l'utilisation de la FMI afin de pouvoir, au cas où, pallier à un manque d'un arbitre lors d'une observation.

Nouveauté cette saison, les arbitres D1 sont repartis en deux groupes égaux et seront tous vu par groupe par les deux mêmes observateurs afin de pouvoir les classer au rang.

Pour les D2, passage à deux observations par arbitre, le système de groupe sera mis en place lors de la saison 2020/2021.

Une observation pour les D3, voir plus pour les prometteurs.

Pour les JAD, une observation minimum, deux si possible, les jeunes prometteurs seront conseillés tout au long de la saison.

Pas d'observations pour les D4 (plus de 60 ans).

6. TESTS PHYSIQUES

Cette saison, après avoir entendu les remarques et la demande des arbitres la saison dernière, les tests physiques ne sont plus réalisés lors des stages.

Nous avons proposé aux arbitres de les réaliser l'été, 5 dates ont été fixées :

Mercredi soir 10/07/2019 et samedi matin 20/07/2019 sur les installations du club de Bretteville/Odon.

Mercredi soir 07/08/2019, samedi matin 24/08/2019 et mercredi soir 04/09/2019 sur les installations de St Vigor le Grand.

Un grand merci aux clubs et Municipalités de Bretteville/Odon et St Vigor le Grand pour l'accueil et le prêt des installations.

Les arbitres pouvaient s'inscrire quand ils le souhaitent et revenir à n'importe quelle date si échec. Force est de constater que la formule a plu à tous, seul 8 arbitres ne se sont pas inscrits et n'ont pas réalisé les tests obligatoires.

Un rattrapage aura lieu le dimanche matin 17/11/2019 sur les installations de Bretteville/Odon. Pour rappel : tout arbitre ne s'étant pas présenté à une des 5 dates (sauf avis médical) sera convoqué au rattrapage du 17 nov., il ne sera pas désigné avant d'avoir réalisé ces tests.

N'ont pas réalisé les minimas

D1 : LEMAIRE Michel (blessé avec CM) – LUCAS Philippe – SCAGLIOLA Fabrice
D2 : BRUNETEAU Jean-Marie (absent) - DUHANNOY Jimmy (blessé avec CM) – PIAT Aurélien (blessé avec CM)
D3 : BINET Patrice – CHAUVIN Marc (absent) – LESCALIER Gil – LETASSEY Marc – MARTINET Andy – ORAY Philippe – MONTEBAULT Laurent (absent)
D4 : FERGANT Michel – ROUYER Michel – THORAVAL Patrick – VINCENT Joël
JAD : EVRIN Méline – GAZENGEL Paul (absent) – VERROLLE Justine (blessée avec CM)

Bilan : 20 échecs sur 113 arbitres, résultats très satisfaisants.

7. Formation Débutant 2019/2020 (Patrick TELLIER)

Une formation a eu lieu le week-end du 05-06-07 juillet 2019, 21 candidats présents, 21 reçus (6 seniors et 15 jeunes)

Prochaines formations :

Week-end du 01-02-03 nov. 2019

Week-end du 17-18-19 janv. 2020

Les formations se déroulent sur 3 jours au Centre Sportif Normand à Houlgate.

Les dossiers administratifs sont gérés par le District du Calvados et dirigés vers l'IR2F dès qu'ils sont complets, les dates sont définies par la CRA (commission régionale de l'arbitrage) et pour la saison entière, règlement à l'ordre de la Ligue de Normandie (140€)

8. Caisse de péréquation

La CDA a réussi à couvrir la D1-D2-D3 en totalité lors des 3 premières journées seniors. De même pour les assistants 2 sur tous les matchs de R3 du calvados (env. 12 à 15 arbitres).
Augmentation des frais équipements : D1 32€ au lieu de 30€ - D2 – D3 et U 18 29€ au lieu de 27€
U15 24€ au lieu de 22€
Coupe seniors – Vétérans et U 18 29€ au lieu de 27€
Coupe U15 24€ au lieu de 22€
Kilométrage inchangé, pas d'augmentation de la Fédération 0.401 km A/R.

9. Statut de l'Arbitrage

La CRSA (commission régionale du statut de l'arbitrage) a défini les quotas de matchs pour la saison, Soit 20 matchs pour les arbitres seniors et 15 matchs pour les arbitres jeunes (-23ans) et obligation de 5 matchs pour tous sur la période du 01 avril au 31 mai.
15 matchs pour les arbitres débutants (jeunes et seniors) et obligation de 3 matchs sur la période du 01 avril au 31 mai, passant l'examen avant le 31 décembre de l'année en cours.
08 matchs pour les arbitres débutants (jeunes et seniors) et obligation de 3 matchs sur la période du 01 avril au 31 mai, passant l'examen après le 31 décembre de l'année en cours.

La CDA tient à rappeler que le statut de l'arbitrage est géré par la CRSA de la Ligue de Normandie, qui définit aussi les quotas de matchs, le District du calvados ne fait qu'appliquer ces décisions.

10. Auditions et sanctions

La CDA procédera à des auditions une fois le rattrapage des tests physiques passé (17/11/2019).

Il sera entendu les arbitres n'ayant pas réalisé les tests physiques, les arbitres absents à leur match sans excuses et les arbitres ayant eu des manquements ou des comportements contraires à l'éthique du rôle d'arbitre depuis le début de saison.

11. Vérification des licences

Obligation pour tous les arbitres et sur tous les championnats, coupes seniors et jeunes de procéder à la vérification des licences avec la tablette avant chaque match.

Les arbitres ont l'obligation de le faire et des sanctions seront prises envers ceux qui ne voudront se soumettre à cette règle.

Nous demandons donc à tous les clubs de nous remonter les informations sur les matchs où cette règle ne serait pas appliquée par les arbitres afin de leur rappeler leur devoir.

12. Règlement intérieur de la CDA

Tous les arbitres ont reçu copie du règlement intérieur de la CDA14.

Une attestation de réception leur a été envoyée et devait être retournée signée de tous pour formuler la bonne prise de connaissance de ce règlement.

13. Commission départementale de promotion de l'arbitrage (Dominique de la COTTE)

Cette commission doit voir le jour, Le président de la CDA a contacté plusieurs personnes pour intégrer cette commission et force est de constater qu'il est très difficile de trouver de nouveaux bénévoles pour faire fonctionner la CDA. Paul HERGAULT, qui s'était proposé pour intégrer cette commission, sera relancé par le Président et lui donnera carte blanche afin de prospecter et constituer la commission.

14. UNAF - Amicale départementale des arbitres (Michael HERGAULT)

Michael fait un point sur les renouvellements, nous informe des dates à venir.

Michael rappelle que tout arbitre qui adhère à l'UNAF bénéficie du soutien et l'accompagnement des arbitres lors de convocations en commission, d'une protection juridique complète lors d'agression ou autres comportements subis et qu'il est donc important pour chacun d'adhérer à une amicale.

La CDA remercie l'UNAF, l'amicale répond toujours favorablement aux demandes de la CDA.

Encore merci Michael et ton équipe.

15. Infos du Président de la CDA 14

- Le nombre d'indisponibilités de l'ensemble des arbitres du District du Calvados depuis le début de saison bat tous les records de ces dernières années. En cumulant le nombre de jours de nos 134 arbitres, nous arrivons à un total de 160 semaines d'indisponibilité, soit 1120 jours.

Si l'on rapportait aux journées de championnat, cela fait 9 journées complètes, seniors et jeunes cela représenterait que sur 9 journées de championnat complètes seniors et jeunes qu'il n'y aurait pas d'arbitre désigné sur aucune des divisions, la conséquence en fin de saison sera catastrophique pour les clubs car beaucoup d'arbitres ne feront pas leur quota et donc ne couvriront pas leur club au statut de l'arbitrage.

Pour exemple, à ce jour, 40 arbitres sont en retard sur leur quota, soit 1/3 de l'effectif.

- Désignations des assistants R 3, 11 jeunes sont régulièrement désignés comme assistant 2 sur les matchs R3 le dimanche après-midi, le complément se fait par des désignations seniors, ainsi que pour les matchs du samedi soir. Tous les week-ends, nous désignons entre 10 et 15 arbitres en Ligue.
La CDA s'est engagé envers la Ligue et sa CRA à couvrir tous ces matchs toute la saison à partir du moment où nos matchs en caisse de péréquation sont couverts, pour le moment nous pouvons le faire, même si parfois cela est juste en nombre d'arbitres à cause des indisponibilités.
- La CRA (commission régionale des arbitres) délocalise une fois par saison une de ses réunions, la prochaine CRA aura lieu au District du Calvados le mardi 03 décembre.
Le rattrapage des tests théoriques des arbitres de Ligue du secteur Calvados se déroulera aussi au District du Calvados le dimanche matin 15 décembre à la demande de la CRA, ceci pour centraliser par département et éviter les kilomètres aux arbitres.
- 3 arbitres féminines (2 seniors et 1 jeune) du calvados ont passé avec succès l'examen « débutante » au mois de septembre organisé par la Ligue de Normandie.
- Une demande pour devenir observateur du District formulée par Michel LEMAIRE, Arbitre D1, en indisponibilité pour raison médicale jusqu' à la fin de saison. La CDA donne un avis favorable à cette demande et désignera prochainement M LEMAIRE avec un observateur confirmé pour le former.
- Le premier test théorique des arbitres de district leur sera envoyé par mail avant la fin de l'année.
- De plus en plus d'arbitre (en titre ou débutant) souhaite arbitrer uniquement le samedi pour pouvoir jouer le dimanche avec leur club, la CDA n'a pas à empêcher un arbitre de jouer et le statut de l'arbitrage le permet, par contre la CDA réaffirme ses positions concernant ces arbitres joueurs et après concertation lors de cette CDA, rappelle les règles fixées depuis plusieurs saisons.
Les arbitres (en titre et débutant) seniors sont désignés exclusivement le dimanche après-midi sur les catégories seniors. Seul les arbitres acceptant de doubler samedi et dimanche sont désignés le samedi après-midi en U 18 ou U 15 et sur les matchs seniors du samedi soir, la CDA doit couvrir tous ses matchs jeunes et seniors en caisse de péréquation et les assistants 2 en R3 ligue, la priorité d'arbitrer le samedi est donc donnée aux arbitres acceptant de doubler et ce pour la bonne marche de la CDA.
Aucune dérogation (sauf cas exceptionnel et après avis de la CDA) ne sera accordée aux arbitres seniors.
Cette décision est prise à l'unanimité des membres présents ce soir.
- Le Président fait état du gros souci rédactionnel des rapports des observateurs du District, il rappelle l'importance de ces rapports pour les arbitres qui doivent impérativement retrouver dans le rédactionnel ce qu'il leur a été dit dans le vestiaire après le match. Après avoir regardé plusieurs rapports avec Patrick TELLIER, responsable des observateurs, il apparaît que de nombreux rapports ne sont pas en adéquation avec les rubriques et les commentaires, il va être demandé aux observateurs d'être plus rigoureux dans le rédactionnel de leurs rapports, un point sera fait en fin d'année et si besoin, nous réunirons à la trêve les observateurs afin de préciser nos attentes.
- Le District du Calvados va doter les observateurs de la CDA de blouson pour cet hiver, remerciement au Président Bertrand VOISIN pour cette dotation.

16. Questions diverses et tour de table

Vincent Drouard se dit satisfait d'avoir participé à cette CDA et découvre une autre facette du fonctionnement d'une CDA et de difficultés, de celle-ci, concernant le recrutement et la fidélisation des arbitres, il assure de son soutien et insistera lors des comités directeur du District du calvados du besoin d'aider et d'accompagner de différentes manières tous nos arbitres.

Stephane LE PUIL fait état de l'effectif des arbitres féminines de l'ETRAF à ce jour, nous donne les prochaines dates de stages pour les arbitres féminines de tous les District organisés par la Ligue. Il rappelle que toutes les arbitres féminines débutantes, jeunes et seniors sont désignées par leur CDA la première saison.

Michel GOSSELIN demande à ce que les PV de CDA soient envoyés à tous les membres, étant diffusé sur footclub, ils ne sont plus accessible pour tous, aucun membre n'ayant accès à footclub, qui est réservé aux clubs uniquement. Le Président fera le nécessaire dorénavant.

Prochaine séance : sur convocation

La séance est levée à 20h45.

Le Président,



Dominique de la COTTE

Les décisions inscrites au présent procès-verbal sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel (courriel : appel@foot14.fff.fr ; adresse postale : 4 avenue du Parc Saint-André 14200 HÉROUVILLE SAINT-CLAIR), dans le respect des dispositions figurant à l'article 190 des Règlements Généraux de la Ligue de Football de Normandie.